



Délégation générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques  
et aux grands événements

**AVIS D'APPEL À PROJETS**

**Bail dérogatoire pour l'occupation DE L'aerogare des Invalides (Paris 7)**

Paris, le 27 juin 2022

Un candidat potentiel a transmis la question suivante à la Ville de Paris, dont voici la réponse :

**1) Question: Périmètre**

*→ Est-ce que le gymnase situé en sous-sol est inclus dans le périmètre de l'AMI ? Si oui, pourriez-vous nous transmettre un descriptif sommaire (plans, hauteur sous plafond...) ?*

**Réponse :**

Le gymnase ne fait pas partie du périmètre du bail objet de l'appel à projets.